

Dispositifs de sécurité du Nouvel An : l'effet Berlin pris en compte par des communes à qui Nice n'avait pas suffi



100 000 effectifs des forces de police seront mobilisés pour assurer la sécurité pendant le nouvel an face au risque terroriste et aux délits de droit commun.

Avec Philippe Vénère

Atlantico : Le réveillon est traditionnellement un événement à risque. Cette année, en plus des délits de droit commun, la menace terroriste est à son apogée. Les mesures sécuritaires ont été renforcées, le dispositif de sécurité comptera 100 000 hommes, soit 9 000 de plus qu'à Noël. Est-ce que ces mesures sont efficaces pour prévenir et faire face aux menaces qui pourraient survenir ?

Philippe Vénère : L'effort qui est fait par les pouvoirs publics en cette période de risque maximum mérite d'être souligné, car toutes les réserves disponibles ont été engagées pour cette mission de sécurité. Dire que ces mesures sont suffisantes n'est pas possible, car il n'y a pas de risque zéro et la multiplicité des festivités locales ne permet pas une sécurisation absolue. L'affirmer relèverait de l'utopisme, voire de l'inconscience. Par contre il faut aussi que chaque citoyen reste vigilant, sans sombrer dans la paranoïa bien évidemment. Savoir regarder autour de soi et ne pas hésiter à signaler un événement ou un individu suspect aux forces de l'ordre, peut se révéler une aide précieuse et contribuer efficacement à la sécurité de tous. Il vaut mieux pêcher par prudence que se taire par peur de passer pour un plaisantin. Par le passé plusieurs attentats ont été déjoués du seul fait de la vigilance de citoyens que ce soit à la Tour Eiffel, dans le métropolitain parisien ou dans certains lieux d'exposition des Champs Elysées. Donc, je ne peux que préconiser cette attitude pour venir en aide aux forces de l'ordre, qui elles, savent comment réagir.

Parmi les mesures également prises, on trouve notamment la mise en place de blocs de bétons aux abords d'endroits sensibles. Dans quelle mesure l'attentat de Berlin a-t-il influencé la mise en oeuvre de ces mesures ? Celles-ci avaient-elles été envisagées déjà avant l'attaque au camion contre un marché de Noël dans la capitale allemande ?

Parmi les mesures de sécurité, la mise en place de blocs de béton avait-elle été envisagée avant l'attentat de Berlin ? Il est vrai qu'à posteriori de l'attentat de Nice, puis de celui de Berlin, certaines grandes villes ont pu adopter une telle mesure, mais dans l'ensemble je ne pense pas que l'on y ait pensé de manière systématique. Or, l'actualité nous a prouvé que ce ne sont pas les plus grands événements qui peuvent être des cibles exclusives et beaucoup trop d'élus locaux n'ont pas pris la mesure de ce risque parce qu'ils estiment ne pas constituer des cibles. Ce qui est pour moi, une grosse erreur. Je pense que suffisamment d'entreprises de travaux

publics disposent de tels matériels pour faire face à la majorité des événements festifs, que ces blocs soient mis à disposition gracieusement ou loués. Il faut que chaque responsable municipal prenne pour principe qu'une aire géographique dédiée à une manifestation publique, doit être totalement isolée de la circulation des véhicules. De tels barrages, avec un service de sécurité même modeste selon, les possibilités des communes, peuvent assurer une très bonne protection. Sans compter que la tâche des forces de l'ordre en est grandement facilitée.

Suite à l'attentat de Nice, la difficulté de communication entre les différents services des forces de l'ordre (police, gendarmerie, etc.) avait été mise en évidence. Dans quelle mesure le Centre opérationnel police (Cop) prévu pour le Nouvel An peut-il effectivement faciliter la communication et l'organisation entre les services ? Ce dispositif pourrait-il être généralisé ?

Bien évidemment centraliser les communications de tous les effectifs de sécurité présents sur le terrain et communiquant habituellement sur leurs propres réseaux, me paraît une solution cohérente, voire indispensable. J'ai déjà personnellement utilisé ce mode de communication à l'occasion d'une opération d'envergure et seule cette centralisation des communications des différents corps de police intervenants m'avait permis de mener à bien ma mission. Si les grandes villes disposent de cellules de communication centralisées, comme pour les cellules de crises, je sais que des moyens mobiles, aisés à déployer, peuvent être utilisés en tous lieux où le risque est avéré. Chaque préfet dispose de ces moyens et peut décider de leur mise en oeuvre. C'est une mission qui relève de l'autorité du ministre de l'intérieur qui peut donner toutes instructions en ce sens à ses préfets. Les pouvoirs publics ont le devoir d'apporter leur aide aux élus locaux qui, eux, ne sont pas maîtres de ces moyens.

Oui, ce dispositif peut être généralisé. Il s'agit de la volonté des pouvoirs publics. Pour le reste, policiers et gendarmes savent comment opérer sous le commandement d'une autorité unique.

Les forces de l'ordre sont de plus en plus mobilisées alors que les moyens manquent et que la colère gronde dans les services de police. Dans quelle mesure les fêtes de fin d'année peuvent-elles alimenter la colère des forces de police ? Doit-on s'attendre à une nouvelle vague de contestation à partir de janvier ?

Les forces de police grondent c'est certain et à juste titre. Les servitudes supplémentaires imposées par ces périodes festives peuvent alimenter leur colère si rien n'est entrepris pour y apporter une solution, bien évidemment. Le gouvernement a mis à rude épreuve policiers, gendarmes et militaires, c'est un constat. Tout comme on ne peut nier que malgré ce mécontentement, ils ont placé leur mission de service public, au-dessus de leur difficultés. Ils répondent toujours présents, font un nombre d'heures de service qui ne pourrait qu'effarer n'importe quel inspecteur du travail si on transposait ces servitudes aux salariés du secteur privé. Il me paraît donc primordial que notre gouvernement reconnaisse l'investissement de ses forces de l'ordre et qu'il décide des mesures compensatoires non négligeables. S'il s'abstient de le faire en début 2017, je ne doute pas que la contestation sera plus virulente, parce que fondée sur des revendications largement motivées. Toutes ces femmes et ces hommes qui font le sacrifice de leur vie familiale, de leur loisirs, mais aussi de leur intégrité physique, ne peuvent indéfiniment accepter un service dévalorisé qui laisse indifférent les autorités de l'Etat. Par expérience personnelle, je sais que la gratitude n'est un sentiment qui fait partie du bagage de nos gouvernants, mais ce n'est pas de gratitude qu'il est question ici, mais bien d'équité et de justice.